

Paris, le 21 avril 2021

Très forte hausse des coûts de production dans l'agro-alimentaire : Les entreprises françaises tirent le signal d'alarme et demandent à tous les acteurs de tenir compte de cette situation inédite !

Les 600 entreprises agro-alimentaires françaises adhérentes de l'ADEPALE (Association Des Entreprises De Produits Alimentaires Élaborés) et de la FEB (Fédération des Entreprises de Boulangerie/Pâtisserie) sont confrontées depuis plusieurs mois à une explosion généralisée et inédite de l'ensemble de leurs coûts de production. Elles lancent un cri d'alarme face à cette conjoncture qui fragilise encore plus le secteur déjà très lourdement impacté par la crise COVID-19 mettant en péril leur équilibre économique. Elles demandent, de toute urgence, à tous les acteurs du secteur de tenir compte de cette situation grave et exceptionnelle en faisant preuve de solidarité et de compréhension tant sur la disponibilité et les délais que sur la répercussion inévitable et vitale de ces surcoûts sur les prix.

En effet, tous les signaux sont au rouge et tous les coûts de production des entreprises agro-alimentaires connaissent une très forte hausse :

- Matières premières agricoles transformées très fortement sous tension au niveau international comme farine, les produits laitiers (beurre, poudre de lait, ...), garniture,
- Augmentation généralisée de +10 à +20% de tous les emballages, tous matériaux confondus : plastiques, métaux, carton, bois... avec un risque accru de pénurie sur certaines matières premières et des délais de livraison fortement rallongés.

Il s'agit d'une situation historique d'une ampleur inédite qui met en danger la rentabilité et pour certaines, la viabilité des entreprises du secteur français de l'agro-alimentaire. Un phénomène d'autant plus alarmant que plusieurs membres du Gouvernement ont confirmé qu'il n'était pas conjoncturel et qu'il risquait de durer dans le temps.

C'est pourquoi, les deux Fédérations appellent d'une même voix à une prise de conscience collective et à ce que chaque maillon de la filière fasse preuve de responsabilité. Une répercussion générale de ces surcoûts sur les prix est vitale afin d'assurer la pérennité des entreprises du secteur et leur permettre de continuer à produire, livrer, investir et innover pour préserver la souveraineté alimentaire de la France.

À propos de l'ADEPALE (Association Des Entreprises De Produits Alimentaires Élaborés)

L'ADEPALE est la principale fédération professionnelle de l'industrie alimentaire nationale. Elle est le porte-parole de 400 établissements des TPE, PME, ETI et GE transformateurs en France, au travers de 6 syndicats membres : les Entreprises du traiteur frais (ETF), la Fédération des industries d'aliments conservés (FIAC), les Entreprises des glaces et surgelés (Les EGS), la Fédération nationale des légumes secs (FNLS), le Syndicat des fabricants de végétaux frais prêts à l'emploi (SVFPE) et le Syndicat de la rizerie française (SRF). Leurs

unités de production sont réparties sur l'ensemble du territoire national, et représentent un CA de 15 milliards d'euros. Le secteur professionnel emploie 50 000 collaborateurs directs.

www.ade pale.org

À propos de la FEB (Fédération des Entreprises de Boulangerie/ Pâtisserie)

La FEB représente, défend et valorise les entrepreneurs du secteur. Elle réunit 140 sites de production de toutes tailles et près de 1200 magasins du secteur de la boulangerie-vienniserie-pâtisserie (BVP) intégrés ou franchisés. Notre secteur représente près de 46 000 salariés sur le territoire national pour 8,2 milliards de chiffre d'affaires, dont 2,6 milliards à l'export.

www.febpf.fr

Contact Presse de l'ADEPALE

Adocom-RP - Sandra

Tél : 01.48.05.19.00. – Courriel : adocom@adocom.fr

Contact Presse de la FEB

Responsable communication - Aurélie Girard

Tél : 06 89 21 48 33 – Courriel : agirard@febpf.fr